Note de cadrage

GRADES

Réf. : NC-DTR-2026-27-01 | Le 12 novembre 2026

Passages de grades 2026-2027

Organisation, inscriptions et paiement — UV1 à UV4, du 1er au 4e dan

Destinataires : clubs d'Occitanie et candidats aux grades — copie : présidents de comités, CTF, CORG/CODG, évaluateurs

Date : 12 novembre 2026

En bref

- Trois sessions régionales cette saison : décembre, mars et mai. Le samedi pour les UV1, UV2 et UV3 volet B, le dimanche pour les UV3 shiai et UV4.
- Inscription et paiement **uniquement en ligne sur l'extranet** : aucune inscription ni aucun paiement sur place.
- Clôture des inscriptions le **jeudi, 9 jours avant le samedi** ; paiement et désinscription jusqu'au **dimanche précédant le passage**.
- Une inscription n'est définitive qu'une fois payée. Seul Tori paie (10 € par UV pour les UV1, UV2 et UV3 shiai).
- Pesée systématique en judogi à l'UV3 : un écart de plus de 5 % avec le poids déclaré entraîne l'exclusion.
- **Candidatures 5e dan et plus :** formulaire à transmettre à la CODG avant le 5 janvier 2027.
- **Validation des grades :** non automatique, informer la CORG dès que toutes les UV sont obtenues.

1. Calendrier et lieux

Session	Samedi : UV1, UV2, UV3 volet B	Dimanche : UV3 shiai, UV4
Décembre 12-13/12/2026	Toulouse — Maison des Arts Martiaux Narbonne — Dojo de Narbonne Mèze — Dojo de Mèze Montech — Dojo Lacoste Arena	Toulouse — Maison des Arts Martiaux (UV3 1er au 4e dan, UV4 3e et 4e dan) Mèze — Gymnase Bernard Jeu (UV3 1er au 3e dan, UV4 3e et 4e dan)
Mars 20-21/03/2027	Toulouse — Maison des Arts Martiaux Narbonne — Dojo de Narbonne Cahors — Dojo de Cahors Bouillargues — Dojo de l'Agora	Mèze — Gymnase Bernard Jeu (UV3 1er au 3e dan, UV4) Toulouse — Maison des Arts Martiaux (UV3 1er au 3e dan, UV4, test para judo)
Mai 22-23/05/2027	Toulouse — Maison des Arts Martiaux Narbonne — Dojo de Narbonne Marvejols — Dojo de Marvejols Réalmont — Dojo de Réalmont	Mèze — Gymnase Bernard Jeu (UV3 1er au 4e dan, UV4) Toulouse — Maison des Arts Martiaux (UV3 1er au 3e dan, UV4)

Libre choix du lieu de passage : les inscriptions sont **ouvertes sur l'ensemble des sites** ; chaque candidat peut s'inscrire sur le lieu de son choix. Afin de répartir au mieux les effectifs et de garantir à tous des conditions de passage équilibrées, nous invitons cependant les clubs à **privilégier, dans la mesure du possible, le site de leur zone ou de leur secteur de rattachement**.

> **À noter :** l'UV3 shiai du 4e dan n'est proposée qu'à Toulouse en décembre et à Mèze en mai. Le test d'efficacité spécifique para judo a lieu le dimanche 21 mars à Toulouse.

2. Dates clés

Les mêmes règles s'appliquent à chaque session :

- **Ouverture des inscriptions :** un mois avant le passage.
- **Clôture des inscriptions :** le jeudi, 9 jours avant le samedi du passage, pour les deux journées du week-end.
- **Paiement et désinscription :** jusqu'au dimanche précédant le passage.
- **Horaires et groupes de passage :** envoyés aux clubs en début de semaine précédant le passage.

Session	Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions	Paiement et désinscription	Envoi des horaires
Décembre	12/11 (samedi) 13/11 (dimanche)	Jeudi 3 décembre	Dimanche 6 décembre	Semaine du 7 décembre
Mars	20/02 (samedi) 21/02 (dimanche)	Jeudi 11 mars	Dimanche 14 mars	Semaine du 15 mars
Mai	22/04 (samedi) 23/04 (dimanche)	Jeudi 13 mai	Dimanche 16 mai	Semaine du 17 mai

3. Organisation du week-end

Samedi

- UV1 — Kata.
- UV2 — Technique.
- UV3 option 2 (efficacité combinée), volet B — exercices techniques.

Pour ces trois épreuves, le candidat se présente avec son partenaire (uke), qu'il doit **engager lors de l'inscription**. Le partenaire ne paie pas.

Dimanche

- UV3 — Shiai, par grade, catégorie d'âge (cadets, moins de 40 ans, plus de 40 ans) et sexe.
- UV4 — Engagement personnel, pour les 3e et 4e dan.

> **À noter :** en option 2, les candidats âgés de 40 ans et plus sont dispensés du volet A (shiai).

4. Inscription et paiement

1. **Préinscription par le licencié :** depuis son espace licencié, une préinscription par UV.
2. **Validation par le club :** le club valide les préinscriptions de ses licenciés. Il peut aussi inscrire directement ses licenciés depuis l'extranet.
3. **Informations obligatoires :** le partenaire pour l'UV1 et l'UV2 (il ne paie pas), le poids et l'option choisie pour l'UV3.

4. **Paiement en ligne :** par le licencié ou par le club, via la monétique de l'extranet.

> **Attention :** l'inscription n'est définitive qu'après le paiement. Une préinscription non validée par le club, ou une inscription non payée au dimanche précédant le passage, n'est pas retenue. Aucune inscription ni aucun paiement n'est accepté sur place.

Tarifs

Épreuve	Tarif	Paiement en ligne
UV1 — Kata (Tori uniquement)	10 €	Oui
UV2 — Technique (Tori uniquement)	10 €	Oui
UV3 — Shiai	10 €	Oui
UV3 option 2 — volet B (exercices techniques)	Gratuit	Non
UV4 — Engagement personnel	Gratuit	Non
Test d'efficacité spécifique para judo	Gratuit (licenciés para judo)	Non

5. Désistement et remboursement

- Jusqu'au dimanche précédant le passage, le candidat ou le club peut se désinscrire depuis l'extranet.
- Il n'y a aucun remboursement automatique.
- En cas d'absence pour raison médicale, une demande de remboursement peut être étudiée sur présentation d'un justificatif. Elle est soumise à la décision des élus de la Ligue.

6. Le jour du passage

Pesée de l'UV3

Tous les candidats à l'UV3 sont pesés en judogi complet. Un écart de plus de 5 % avec le poids déclaré à l'inscription entraîne l'exclusion du passage. La triche avérée peut faire l'objet d'une saisine de la commission de discipline.

7. Cas particuliers

Grades commencés avant le 1er septembre 2026

Les UV1, UV2 ou UV3 **entièrement validées avant le 01/09/2026 restent acquises jusqu'au 31/12/2028**. Les UV manquantes se passent selon la nouvelle réglementation. Pour l'UV1, le candidat peut présenter le kata de l'ancien programme.

Examens du 5e au 7e dan

Le candidat complète le formulaire de candidature, disponible sur le site de la fédération, et le transmet à la CODG de son département **au plus tard le 5 janvier 2027**. *Aucune candidature ne sera prise en compte après cette date*.

Demandes exceptionnelles et aménagements

- **Grade à titre exceptionnel :** le dossier est à retirer auprès de la CSDGE, par e-mail à grade@ffjudo.com.
- **Aménagement d'un grade pour une personne en situation de handicap :** remplir le formulaire de demande d'aménagement.

- **Grades aménagés et autres situations particulières :** les demandes sont étudiées par la CORG. Transmettez-les à corg_occitanie@ffjudo.com bien avant la date de clôture du passage visé.

Para judo

Le test d'efficacité spécifique para judo est réservé aux licenciés para judo. Il est gratuit et a lieu le dimanche 21 mars 2027 à Toulouse, à la Maison des Arts Martiaux.

8. Contacts par zone

Zone	Contact	Téléphone	E-mail
Zone Ouest	Rémy BLAIRY	06 35 21 84 47	remy.blairy@ffjudo.com
	Jean-Louis GIMENEZ		corg_occitanie@ffjudo.com
Zone Sud	Claude OURNAC	06 19 62 54 57	claude.ournac@ffjudo.com
	Jean BARCELO		jeanbarcelo@orange.fr
Zone Est	Franck FILAINE	06 62 77 86 33	franck.filaine@ffjudo.com
	Mario AUTIÉ		mario_autie@yahoo.fr
Zone Nord	Mickaël DELON	06 73 72 66 03	mickael.delon@ffjudo.com
	Ramon EGEA		egearamon@gmail.com
Secrétariat administratif	Hugo ESCANDE	06 20 78 40 40	sportif@occitanie-ffjudo.com

Pour toute question relative aux grades (réglementation, situations particulières), une seule adresse :

corg_occitanie@ffjudo.com

Rappel important – validation des grades

La validation des grades **n'est pas automatique**. Dès que toutes les UV sont obtenues, le candidat ou son club doit **en informer la CORG** (corg_occitanie@ffjudo.com), qui se charge ensuite de faire valider le grade auprès de la Fédération.

9. Check-list du club

1. Vérifier le grade, la licence et la catégorie d'âge de chaque candidat.
2. Valider les préinscriptions des licenciés, ou les inscrire directement, au plus tard le jeudi de clôture.
3. Renseigner le partenaire (UV1, UV2, UV3 volet B), le poids et l'option (UV3).
4. Faire régler les inscriptions en ligne au plus tard le dimanche précédant le passage.
5. Transmettre aux candidats les horaires reçus en début de semaine.
6. Rappeler aux candidats à l'UV3 que la pesée se fait en judogi et que l'écart toléré est de 5 %.

Pour toute question, contactez le CTF de votre zone ou le secrétariat sportif de la ligue (sportif@occitanie-ffjudo.com).

Sportivement,

Yannick FOUSSE

Directeur Technique Régional — Ligue Occitanie de Judo